

SALLE DES SPORTS THIERRY GUIHARD
CONSIGNES A RESPECTER
POUR FACILITER LES ACTIVITÉS DE CHAQUE ASSOCIATION

Entrée principale réservée aux activités pratiquées par les enfants de moins de 12 ans et aux manifestations publiques.

Entrée secondaire à privilégier pour les activités hebdomadaires avec des enfants de plus de 12 ans.

N'utilisez que les sanitaires et vestiaires auxquels l'accès vous est autorisé.

VÉRIFIER EN ARRIVANT la bonne tenue de la salle, vestiaires et sanitaires :

si constat de dégradations de matériel ou d'insalubrité = signalement à l'accueil de la mairie par mail (accueil@saintmolf.fr) en joignant des photos.

VÉRIFIER AVANT DE PARTIR :

- le bon rangement du matériel
- la bonne tenue des WC et vestiaires
- la fermeture de toutes les issues de la salle (portes et fenêtres)

Merci de votre compréhension

Les services municipaux

**Ces photos représentent
l'état de bonne tenue et de rangement
que la salle doit conserver entre chaque activité**

Hall d'entrée principal



WC hall femmes, hommes et PMR



Hall salle des sports côté bar et côté vestiaire



Sol sportif



Accès grotte escalade

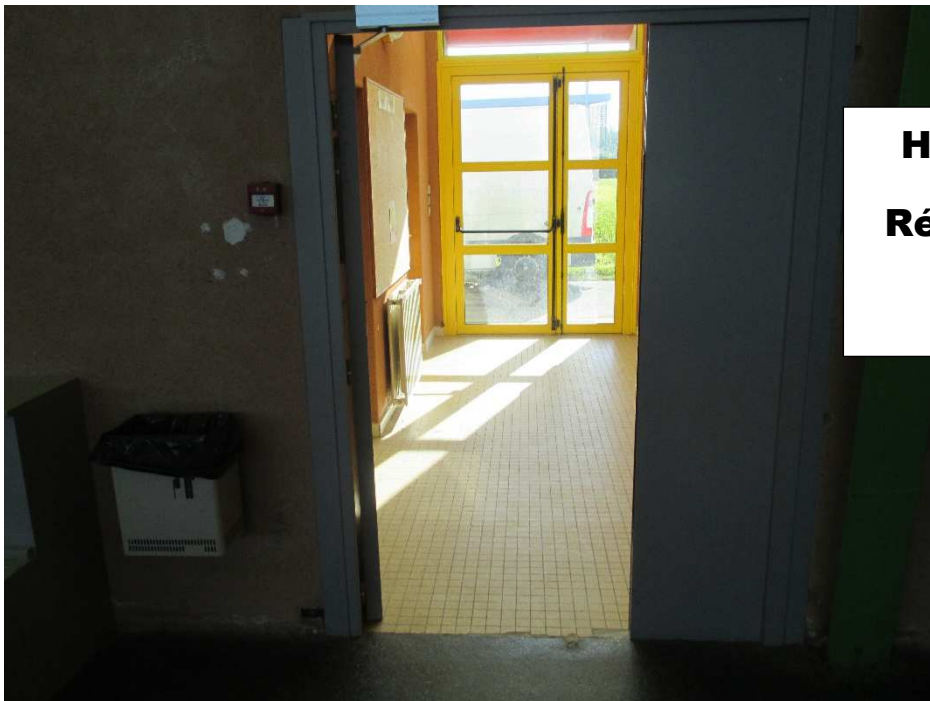




Local rangement matériel
Bien respecter le rangement tel qu'il apparaît sur les photos.

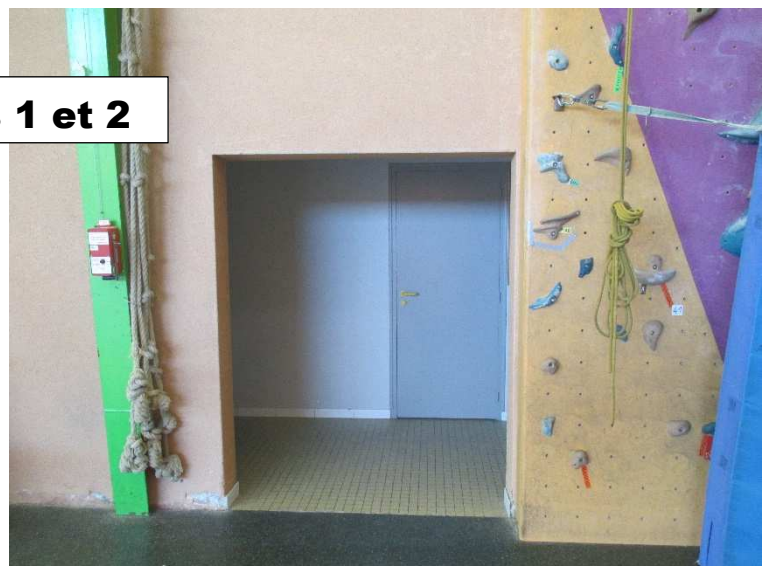


**Local rangement
associations
et entretien des locaux**



**Hall entrée secondaire
Réservé aux utilisateurs
Interdit au public**

Accès vestiaires 1 et 2



Sanitaires entre vestiaires 1 et 2



Sanitaires entre vestiaires 3 et 4



Douches et vestiaires

